

ACTION URGENTE

UN DÉTRACTEUR DU GOUVERNEMENT A ÉTÉ VICTIME D'UN RETOUR FORCÉ ET D'UNE DÉTENTION AU SECRET

Le 4 février, Morris Mabior Awikjok Bak, Sud-soudanais ayant exprimé des critiques à l'égard du gouvernement, aurait été soumis à une arrestation arbitraire par des membres armés des forces kenyanes de sécurité et un Sud-soudanais vêtu en civil, à Nairobi, au Kenya, où il réside. On pense qu'il a été renvoyé de force à Djouba, au Soudan du Sud, et qu'il est maintenu en détention au secret dans un établissement du Service national de la sûreté. Les autorités du Soudan du Sud doivent apporter des éclaircissements, révéler ce qui est arrivé à Morris Mabior Awikjok Bak et où il se trouve, garantir qu'il bénéficie d'un accès régulier à sa famille, à un avocat et à un médecin, et le libérer immédiatement à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par le droit international

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Président du Soudan du Sud

Salva Kiir Mayardit

Twitter : @SouthSudanGov

Facebook : Office of the President – Republic of South Sudan

Monsieur le Président,

Un témoin a déclaré à Amnesty International que des membres armés des forces kenyanes de sécurité et un Sud-soudanais en civil ont soumis **Morris Mabior Awikjok Bak**, opposant sud-soudanais, à une arrestation arbitraire le 4 février dans le quartier où il réside à Nairobi, au Kenya.

Amnesty International a des raisons de penser que Morris Mabior Awikjok Bak a été renvoyé de force à Djouba, au Soudan du Sud, où il est arrivé le 5 ou le 6 février et a été conduit dans un centre de détention du Service national de la sûreté (NSS). Selon des membres de sa famille, Morris Mabior Awikjok Bak se trouve actuellement en détention au secret. La détention sans possibilité de communiquer avec le monde extérieur, dite détention au secret, facilite la torture et les autres formes de mauvais traitements, ainsi que les disparitions forcées. Dans certains cas, la détention au secret peut constituer en elle-même une forme de torture ou d'autres mauvais traitements.

Les autorités sud-soudanaises recourent de longue date à une surveillance illégale pour suivre à la trace des opposants et des citoyens critiques sud-soudanais - notamment des défenseur-e-s des droits humains et des militant-e-s ayant quitté le Soudan du Sud pour le Kenya -, les soumettant à une arrestation arbitraire ou une disparition forcée, et les renvoyant illégalement au Soudan du Sud, où ils sont arbitrairement placés en détention au secret par le NSS dans divers lieux, notamment le centre de détention du siège du NSS, connu sous le nom de « Blue House » et, parfois, soumis à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements. Certains ont plus tard été victimes d'une exécution extrajudiciaire.

Je vous demande d'user de votre autorité pour faire immédiatement relâcher Morris Mabior Awikjok Bak, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction pénale dûment reconnue par le droit international, et de garantir sa liberté de quitter le Soudan du Sud s'il le souhaite. En attendant sa libération, il doit pouvoir être protégé contre la torture et d'autres formes de mauvais traitements, et pouvoir entrer régulièrement en contact avec sa famille, recevoir tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin et consulter l'avocat de son choix.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Amnesty International a recueilli des informations sur de nombreux cas de détention arbitraire par le Service national de la sûreté (NSS) dans divers centres, où les détenus sont souvent soumis à des actes de torture et d'autres mauvais traitements ; certains sont détenus au secret sans pouvoir consulter un avocat ni communiquer avec leurs proches.

Récemment, les 3 et 4 janvier, le NSS a arrêté six professionnels des médias en relation avec une vidéo qui, diffusée sur les réseaux sociaux après une fuite, montrerait le président Salva Kiir urinant lors d'une cérémonie officielle. Deux d'entre eux ont été libérés depuis lors.

Le gouvernement sud-soudanais, principalement par le biais du NSS, exerce une surveillance des communications au moyen d'équipements achetés en Israël, et probablement avec l'aide des entreprises de télécommunication. Le NSS mène en outre des opérations de surveillance physique grâce à un vaste réseau transfrontalier d'informateurs et d'agents infiltrés à tous les niveaux de la société et de la vie quotidienne, en surveillant les médias et les réseaux sociaux, et en obligeant les personnes qui organisent des événements publics à demander une autorisation avant la tenue de toute forme de rassemblement. Le NSS utilise ces formes de surveillance illégalement, en violation du droit au respect de la vie privée, pour procéder à des arrestations arbitraires et à des détentions illégales et piétiner la liberté de la presse et les droits à la liberté d'opinion, d'expression et de réunion.

Le réseau d'espionnage du NSS s'étend à travers l'Afrique de l'Est afin d'atteindre les personnes trouvant refuge dans des pays voisins. Par exemple, le 23 janvier 2017, **Dong Samuel Luak**, avocat sud-soudanais spécialisé dans la défense des droits humains et ayant acquis le statut de réfugié, a été victime d'une disparition forcée à Nairobi, au Kenya. Le lendemain, le 24 janvier 2017, **Aggrey Ezbon Idri**, président de la Commission des affaires humanitaires du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan-Opposition, a lui aussi été soumis à une disparition forcée. En 2019, le Groupe d'experts des Nations unies sur le Soudan du Sud a établi que Dong Samuel Luak et Aggrey Ezbon Idri ont été renvoyés de force au Soudan du Sud à bord d'un vol commercial affrété avec l'aide de l'ambassade du Soudan du Sud au Kenya le 27 janvier 2017. Le Groupe d'experts et Amnesty International ont confirmé qu'une fois au Soudan du Sud, ils ont été placés en détention à Blue House, à Djouba. On les a ensuite emmenés ailleurs le 27 janvier 2017. Selon le Groupe d'experts, ils ont été transférés au centre de formation du NSS, dans la ferme du président Salva Kiir à Luri, près de Djouba. Le Groupe d'experts a conclu qu'il est « fort probable » que les deux hommes ont été exécutés sur place le 30 janvier 2017. La disparition forcée et l'exécution extrajudiciaire présumée de Dong Samuel et d'Aggrey Idri, ainsi que les opérations transfrontalières du NSS ont eu un effet paralysant sur les militant-e-s du Soudan du Sud et des pays voisins.

Dong Samuel Luak et Aggrey Ezbon Idri ne sont pas les seuls Sud-soudanais ayant été enlevés au Kenya et illégalement renvoyés au Soudan du Sud. En novembre 2016, les autorités kenyanes ont illégalement expulsé **James Gadet**, porte-parole du Mouvement/Armée populaire de libération du Soudan-Opposition (MPLS/APLS-O), vers le Soudan du Sud, où il a plus tard été condamné à mort. Le président Kiir a gracié James Gadet le 31 octobre 2018. En décembre 2017, **Marko Lokidor**, gouverneur et figure du MPLS/APLS-O, a été enlevé au camp de réfugié-e-s de Kakuma, au Kenya, transféré à Djouba et placé en détention à Blue House jusqu'à sa libération le 25 octobre 2018. Le 23 juillet 2020, **Peter Biar Ajak**, intellectuel sud-soudanais et président du Forum des jeunes leaders sud-soudanais, est arrivé aux États-Unis avec sa famille après avoir été forcé à se cacher pendant cinq semaines à Nairobi, au Kenya. Il avait reçu des appels téléphoniques de la part de hauts dirigeants gouvernementaux qui, selon Peter Biar Ajak, lui ont dit que des agents du NSS avaient été envoyés à Nairobi pour l'enlever ou le tuer.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : Anglais, arabe

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 7 avril 2023

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Morris Mabior Awikjok Bak (il)